

Des embauches anticipées

Un plan de recrutement et de formation sera élaboré en lien avec la Ville et les acteurs locaux

OLIVIER DELHOUMEAU

L'étape de démolition s'achève, le gros ouvre va pouvoir commencer. Si tout va bien, le centre Alzheimer Parentèles de Mérignac ouvrira ses portes fin 2016, sur le site de l'ancienne clinique des Cèdres, avenue de l'Alouette, quartier de Chemin Long. Au programme, un établissement de 98 lits (sept unités de 14 lits) spécialisé dans la prise en charge de personnes atteintes d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Hier, le maire Alain Anziani et les porteurs du projet Georges Patat (Les Parentèles) et Alfred Saillon (fondateur du groupe Almage) ont signé une convention de partenariat visant un double objectif lié à l'emploi et à la formation.



Les travaux de démolition des locaux de l'ancienne clinique des Cèdres touchent à leur fin. Le bâtiment encore debout sera réhabilité. PHOTO O. D.

Un potentiel de 90 emplois
Sur le premier point, " on va essayer

d'innover, a expliqué Jean-Marc Guillembet, adjoint au développement économique et à l'emploi. D'ordinaire, l'emploi est pris en charge lorsque l'entreprise ou l'association est déjà en place. Il est souvent trop tard. L'intérêt de cette convention tient au fait qu'on va anticiper le recrutement par une action concertée. "

Concrètement, tous les dispositifs d'insertion intervenant sur le territoire (service emploi et insertion de la ville, Plie et Mission locale Technowest) vont être mobilisés pour travailler de concert avec le propriétaire de l'Ehpad à l'élaboration d'un plan de recrutement et de formation. La convention porte sur un potentiel de 90 emplois (aides-soignantes, infirmières, personnel de service etc.). " Tous les candidats locaux seront prioritaires ", annonce Alfred Saillon.



Les travaux de démolition des locaux de l'ancienne clinique des Cèdres touchent à leur fin. Le bâtiment encore debout

sera réhabilité. PHOTO O. D.

Depuis les années 80, Almage et Les Parentèles partagent la même approche axée sur un accompagnement non médicamenteux des malades d'Alzheimer. Il s'agit de privilégier " les émotions, les comportements, la qualité de vie avec l'environnement et l'estime de soi ", selon le docteur Georges Patat.

Naturellement, cette approche requiert un mode de formation particulier, ce qui conduit au second volet de la convention. En l'occurrence, Sylvie Cassou-Schotte, adjointe déléguée à l'action sociale et solidaire, souhaite que l'expertise d'Almage et des Parentèles profite au personnel du CCAS ainsi qu'aux agents municipaux faisant de l'aide à domicile auprès de personnes âgées. Au passage, l'élue a rappelé la volonté du maire de créer une maison des aidants à Mérignac. Soit " un lieu ressources pour les professionnels et les personnes qui s'occupent de malades. Nous comptons sur vous pour nous épauler sur ce projet ", a-t-elle adressé à Georges Patat et Alfred Saillon.

D'autre part, Sylvie Cassou Schotte a signalé l'organisation, pour la première fois à Mérignac, d'une Semaine bleue dédiée aux personnes âgées, du 12 au 18 octobre.

Le maire Alain Anziani s'est félicité quant à lui de la construction de ce centre 100 % dédié à Alzheimer, le premier de cette envergure en Aquitaine. Preuve qu'il ne faut jamais désespérer de rien, les premiers propos échangés sur la question datant de 2002. ■